

SOMMAIRE :

Le traité de 1763 et le libre exercice de la religion catholique au Canada, 109.—Nouveaux offices, 111.—Nouvelle disposition au sujet de la contrebande, 112.—L'Eglise catholique en Suisse. (1800-1890), 112.—Sacré de Mgr McDonell, 114.—Causerie, 114.—A quelle messe doit-on assister le dimanche, 115.—Le Vicariat Apostolique de Saskatchewan, 116.—A propos de noms propres, 117.—Les femmes qui fument, 117.—M. John Gilmory à M. l'abbé Auguste Gosselin, 118.—Sommaire des principaux événements d'octobre, 119.—Bibliographie, 119.—Petite chronique, 120.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche, 9 novembre—XXIV ap. P.		
Lundi, 10	"	—S. André avellin.
Mardi, 11	"	—Saint Martin, évêque.
Mercredi, 12	"	—S. Martin, apôtre.
Jeudi, 13	"	—S. Stanislas Kostka.
Vendredi, 14	"	—S. Didace.
Samedi, 15	"	—Ste Gertrude.



AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que tout colon qui, d'ICI AU PREMIER MAI PROCHAIN, paiera au complet ce qu'il doit à la Couronne sur prix d'achat de terres publiques, ne sera tenu de payer que cinq ans d'intérêt seulement.

La même remise est offerte aux colons sans titre qui achèteront et paieront le prix complet des terres qu'ils occupent, dans le délai susdit.

Tous ceux qui ne paieront pas dans ce délai, devront subir la révocation de leur billet de location.

Pour le paiement, on devra s'adresser à l'agent des Terres de la Couronne.

GEORGES DUHAMEL,

Commissaire des Terres de la Couronne.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 24 Octobre 1890.

Aucun journal n'est autorisé à publier cet avis sans une autorisation spéciale du Commissaire des Terres de la Couronne.

Gzo. D.